



L'écho de Camphin

Bulletin Municipal

ÉDITO

Dans ce numéro :

Édito	1
Numérique dans nos écoles	1
Sport à l'école	2
Registre des personnes vulnérables	2
Vivre en sécurité chez soi	2
Don du sang	2
Appel d'offre et raccordement au réseau	3
Trophée de l'arbre	3
Conseils pour votre potager	3
Recensement 2022	3
Eclairage public	3
Rencontre avec la gendarmerie	4
Elections 2022	4
Atlas de la biodiversité	4
Nouveau portail d'urbanisme	4



Chères Camphinoises et Chers Camphinois,

Au nom des membres élus du Conseil Municipal et des membres du CCAS, j'ai l'extrême plaisir de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Dans le contexte actuel, qu'elle vous apporte en tout premier lieu la santé mais aussi le goût d'entreprendre et le désir de partager avec vos proches tous les moments chaleureux qui renforcent les liens, qu'elle soit source enfin d'épanouissement tant personnel que professionnel.

En ce début d'année, je suis particulièrement heureux de vous annoncer que notre ville a reçu le trophée de l'arbre qui vient récompenser la journée de plantation du 20 novembre dernier de près d'un millier d'arbres dans notre commune et ce en partenariat avec l'association Plantons notre oxygène. Je remercie à cette occasion les bénévoles, les partenaires, les agriculteurs et le personnel communal qui ont fait de ce moment de partage une parfaite réussite. J'en profite pour vous donner d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle journée qui verra notre patrimoine vert s'enrichir.

Enfin, l'équipe municipale finalise les prochaines orientations 2022 qui vous seront présentées dans l'ECHO de Février. Je peux déjà vous annoncer que l'amélioration du cadre de vie, la sécurité, l'éducation, l'aide sociale, l'environnement, l'économie énergétique, la lutte contre les inondations, qui demeurent au cœur de nos préoccupations et de notre engagement seront renforcés pour le bien des Camphinois.

Olivier VERCRUYSE
Maire de Camphin en Pévèle

MAIRIE DE CAMPHIN
PLACE DE L'ÉGLISE
CAMPHIN EN PEVELE

Téléphone : 03.20.41.95.39 Télécopie : 03.20.64.13.82
Courriel : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr
Facebook : //www.facebook.com/MairieCamphinenP/

Comité de rédaction :
G. DHELLEMMÉ, C. DECLERCO
P. GUILLAUD, F. LEFEBVRE
C. PAUL, O. VERCRUYSE,
LE CCAS, L'EQUIPE TECHNIQUE

Réalisation : Symbioz
Dir. de publication : O. VERCRUYSE

120 échos envoyés par mail
950 échos imprimés



Papier recyclé

JEUNESSE
ET PETITE ENFANCE

LE NUMÉRIQUE SE DÉVELOPPE DANS NOS 2 ÉCOLES :



Ce projet subventionné à 50 % par le Ministère de l'Éducation Nationale a permis l'acquisition de tableaux numériques interactifs, de tablettes et d'objets connectés.

Cet apport permet pour l'école sacré cœur de compléter le matériel existant et développer les activités déjà mises en place. Pour l'école Pasteur, il s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une 7ème classe dans l'école intégrant le numérique.

Patricia GUILLAUD

N°225

Jan. 2022

JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

SPORT À L'ÉCOLE

Dans cette période sanitaire difficile, notre commune labélisée, terre de jeux, s'engage pour valoriser le sport dans toutes ses structures.

L'action « 30 minutes de sport par jour » développée dans les activités périscolaires est plébiscitée par les enfants :

Nos animateurs, en lien avec l'école, durant le temps de cantine et en garderie du soir permettent à nos enfants la pratique du sport du CP au CM2.

Nos deux écoles, engagées génération 2024, multiplient les actions et les partenariats sportifs.

L'école Pasteur a mis en place un partenariat avec le centre de formation du LOSC. Ainsi, 8 jeunes accompagnés de leurs formateurs viennent proposer des séances autour du football aux enfants de toute l'école.

Les classes de MS/GS et CP ont ainsi bénéficié de 3 séances avant les vacances de Noël, puis la classe de CM1/CM2 et celle de CE2/CM1.

Une première séance sera même organisée pour les TPS/PS, jeudi 3 février. La classe de CE1/CE2 viendra clôturer ce partenariat après les vacances de février.

D'autres actions sont en cours de réflexion ...

Patricia GUILLAUD



SOCIAL

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES.



La commune dispose d'un registre de recensement à titre préventif des personnes vulnérables.

Ainsi, si vous observez des personnes en difficulté, un dysfonctionnement dans les habitudes des personnes vulnérables, si vous avez le moindre doute, la moindre question susceptible d'alerter, si vous êtes vous-même en difficulté, que vous soyez un personnel de santé ou non. **N'hésitez pas à contacter le CCAS de Camphin en Pévèle au numéro suivant 03.20.41.95.39 ou par mail : contact@camphin-en-pevele.fr et vous inscrire sur le registre.** Cette inscription est facultative et confidentielle basée sur une démarche volontaire. Elle permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Nous vous en remercions.

Le CCAS

VIVRE EN SECURITE CHEZ SOI



La Téléassistance permet de sécuriser les personnes de plus de 60 ans ou en situation d'handicap.

En cas de chute, malaise, ... La personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en appuyant sur un bouton placé sur un médaillon ou une montre portée en permanence. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté et une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne. Pour s'abonner, il suffit de retirer le dossier Téléassistance en mairie. Le CCAS peut vous aider à le remplir si nécessaire.

Le CCAS

DON DU SANG

La Municipalité et le CCAS de Camphin-en-Pévèle, remercient très sincèrement les nombreux donateurs de sang accueillis ce 11 janvier dans la salle des fêtes André Hoyaux.



Une très belle collecte. Nous avons eu 107 inscriptions et 2 nouveaux donateurs viennent se rajouter à ceux déjà enregistrés au nombre de 35 le 13 avril 2021.

Les Camphinois et les habitants des villages limitrophes ont été généreux dans leur participation à cette collecte pour sauver des vies. Merci à toutes et à tous.

Le CCAS

CADRE DE VIE ET TRAVAUX

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE RUE DE CRÉPLAINE

Notre commune avec le soutien de la communauté de communes de Pévèle Carembault a lancé un appel d'offre qui a pour objectif la sécurisation et la réfection de la rue Créplaine. L'entreprise, qui sera retenue fin février, débutera les travaux fin mars début avril et s'étaleront sur 8 mois. Ils prévoient la réalisation de passages de piétons sécurisés, de chicanes, de larges trottoirs, d'espaces végétalisés et un rond-point en début de rue. Ces aménagements permettront de limiter la vitesse tout en préservant un cadre de vie agréable.

Francis LEFEBVRE

RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAUX USÉES

Les travaux d'assainissement réalisés par Noréade se poursuivent alors que ceux de la rue de la plaine se terminent. La rue Notre Dame est planifiée début février pour la première phase qui se situe côté rue de la plaine. Seront ensuite raccordés la rue de Bouvines au printemps, la résidence la Pommeraie sur les mois de mai-juin-juillet puis le hameau de la Motte début septembre.

Francis LEFEBVRE



TROPHÉE DE L'ARBRE



Luc Foutry, président de la Communauté de communes Pévèle Carembault a mis à l'honneur 2 communes Camphin en Pévèle et Camphin en Carrembault pour la plantation d'arbres.

Il a remis le 20/01, à l'occasion des vœux, le Trophée de l'arbre, à l'association « plantons notre oxygène » et la mairie de Camphin en Pévèle.

Merci aux membres, aux parrains citoyens, associatifs, aux volontaires, au conseil municipal des enfants, aux écoles, à l'équipe technique d'avoir été à nos côtés pour nous permettre de planter ces 845 pieds d'arbres/d'arbustes sur notre commune le 20 Novembre dernier.

Soyons fiers d'avoir participé à planter ces « trésors » pour notre biodiversité, et poursuivons ensemble cette belle aventure pour un monde meilleur !

Christine PAUL

PETITS CONSEILS POUR VOTRE POTAGER

Début février, c'est un mois de l'année au cours duquel les travaux du potager sont réduits. En général, il fait froid, il pleut, il gèle et il neige parfois. Ces phénomènes climatiques ont cependant une action bénéfique sur votre potager car les sols s'imprègnent d'eau.

Pour cela, le potager doit se présenter comme un terrain bien propre, sans résidu de végétation ou de racines. Toutes les herbes sont arrachées avant la floraison. Elles doivent être placées en tas et utilisées pour préparer du compost ensuite.

Il est conseillé d'épandre sur le sol, laissé libre, une grande quantité de matière organique (feuilles, compost, fumier). Cet enrichissement continue en substances organiques (qui se décomposent) rend le sol, perméable, avec des capacités de rétention hydrique et en même temps favorise l'écoulement de l'eau et donc le développement des plantes potagères. Le matériau est réparti en une couche épaisse et uniforme.



L'équipe technique

INFORMATIONS

RECENSEMENT DE LA POPULATION CAMPHINOISE



La campagne de recensement qui a débuté le 20 janvier dernier se poursuit. Nous avons enregistré de nombreux retours via le site internet de L'INSEE. Nous rappelons que répondre au questionnaire de recensement est une obligation. Merci à ceux qui ne l'ont pas encore effectué de bien vouloir contacter directement l'agent recenseur ou indirectement la mairie.

Francis LEFEBVRE

ÉCLAIRAGE PUBLIC



L'entretien de l'éclairage public est de la compétence de la Communauté de Communes Pévèle Carembault. La commune est dotée d'une application qui lui permet de signaler tout dysfonctionnement de l'éclairage public, une fois le signalement fait l'entreprise CITEOS a 48 h (hors week-end) pour réparer. Afin d'assurer la sécurité de tous et de permettre de réduire les délais d'intervention, nous vous invitons à nous faire part par mail ou par téléphone d'un éclairage défectueux.

Guy DHELLEMME

RENCONTRE AVEC LA GENDARMERIE



En fin d'année, la mairie a reçu le commandant Fabien Blum de la gendarmerie de Douai. Il a recueilli les besoins et les attentes de la commune en terme de sécurité. Les sujets concernant les vols, la vitesse, le bruit, le portable au volant, les dépôts sauvages, les addictions qui sont source d'accidents ... ont été évoqués. Une réflexion globale est en cours qui vise à sécuriser nos routes :

- Cohérence des normes entre les communes (harmonisation de la limitation de la vitesse, les priorités à droite dans les communes par exemple)
- Equipements et aménagements spécifiques (Radar, Feu intelligent, Zone et marquage adaptée, passage piétons renforcé et éclairé, ...)
- Journée thématique de sensibilisation (ateliers et outils pédagogiques)
- ...

De manière générale, nous savons que statistiquement une majorité de conducteurs respecte la réglementation routière en vigueur. L'objectif est de sensibiliser cette minorité qui crée un sentiment d'insécurité.

Guy DHELLEMME

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES DE 2022

Pour voter lors de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022, l'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer

- Jusqu'au 2 mars par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R16396>
- Ou jusqu'au 4 mars par le biais du formulaire papier. Ce formulaire papier renseigné, accompagné des pièces justificatives, doit être déposé dans votre mairie au plus tard le 4 mars ou transmis par courrier à votre mairie qui doit le recevoir le 4 mars au plus tard, la date de réception faisant foi.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit en interrogeant votre situation électorale.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Christelle DECLERCO

PRENEZ L'AIR ET DÉCOUVREZ LA NATURE PRÈS DE CHEZ VOUS AVEC L'AGENDA DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

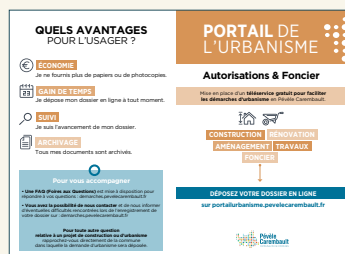
Quels sont les oiseaux qui vivent dans nos jardins ? Pourquoi créer des mares ? Comment différencier les crapauds des grenouilles ? Vous l'aurez compris, Pévèle Carembault élabore actuellement son Atlas de la biodiversité communautaire (ABC). Elle a besoin de vous pour l'aider dans cette mission.

De février à juin, 16 événements sont organisés sur le territoire. Inscrivez-vous dès maintenant aux inventaires, sorties familiales «nature» et cycles de connaissances sur pevelecarembault.fr

Tout est gratuit !

La CCPC

UN NOUVEAU PORTAIL D'URBANISME POUR DÉPOSER TOUTES VOS DEMANDES :



Depuis le 1^{er} janvier 2022, Pévèle Carembault a mis en place le portail de l'urbanisme.

Ce portail permet de faciliter toutes les démarches d'urbanisme pour les particuliers et les professionnels. Chacun peut y déposer ses demandes préalables de travaux, ses permis de construire, d'aménager, et ses certificats d'urbanisme... Avantage non négligeable : ce service est gratuit !

Toutes les informations sur ce service ici : www.pevelecarembault.fr/actualites/decouvrez-le-portail-de-lurbanisme.

Guy DHELLEMME